

**GROUPEMENT DE COMMANDES
DU LYCEE MARCELIN BERTHELOT
6, boulevard Maurice Berteaux - 94100 SAINT-MAUR des Fossés**

ACTE D' ENGAGEMENT

MARCHE N° 19 - 01

**Achats de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de papier
pour les établissements adhérents au groupement de commandes
du lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur des Fossés.**

Lot n° 3 : Papier (ramettes A4 et A3)

Marché de Fournitures courantes

Marché passé par appel d'offres ouvert conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent document comporte 4 pages et 3 annexes.

A – IDENTIFICATION DU MARCHE.

Numéro du marché : 19 - 01

Lot n° 3 : Papier

Imputation budgétaire : Service ALO

Objet du marché :

Achats de fournitures de bureau et de petit équipement de bureau, de consommables informatiques et de papier pour les établissements adhérents au groupement de commandes du lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur des Fossés.

Lot n° 3 : Papier (ramettes A4 et A3).

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES.

B – PARTIES CONTRACTANTES.

Entre d'une part,

Désignation du service qui passe le marché :

LYCEE MARCELIN BERTHELOT
6, Boulevard Maurice Berteaux
94107 SAINT-MAUR DES FOSSES Cedex
Tél. : 01 45 11 51 11 Fax. : 01 45 11 51 10

Siret n° : 199 401 209 000 10 Code APE : 802 A

Représenté par Monsieur Pascal BOLLORÉ, Provisieur

Et d'autre part,

Désignation du candidat :

(nom prénom, qualité)

agissant pour son nom propre, pour le compte de (1)

(raison sociale)

ayant son siège social

Tél. :

Fax. :

Siret n° :

Code Activité Economique Principale (APE) :

(1) Rayer la mention inutile

C – ENGAGEMENT DU CANDIDAT.

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières n° 19 / 01 en date du 27 août 2018 et des documents qui y sont mentionnés,
- Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus au Code des Marchés Publics,

1° - S'engage conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix mentionnés sur le bordereau de prix unitaire (BPU – Annexe n° 2.2 à l'Acte d'engagement) joint en annexe.

Le présent acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation : aucune variante n'est acceptée.

2° - Demande que l'Administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de

sous le numéro :

Code banque :

Code guichet :

(joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

3° - L'offre lie le candidat pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation ou dans l'avis de consultation.

Les fournitures objet du présent marché ont pour origine **(1)**

- o Les pays de l'Union Européenne, y compris la France ;
- o Les pays signataires de l'accord GATT relatif aux marchés publics (Union Européenne exclue) ;
- o D'autres pays.

(1) Rayer les mentions inutiles

D – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

Désignation du pouvoir adjudicateur :

Le Proviseur du Lycée Marcelin Berthelot – Coordonnateur du Groupement de commandes
6, boulevard Maurice Berteaux - 94107 SAINT-MAUR des Fossés Cedex

Désignation de la Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des Marchés Publics :

Le Proviseur du Lycée Marcelin Berthelot
6, boulevard Maurice Berteaux - 94107 SAINT-MAUR des Fossés Cedex

Désignation du Comptable assignataire des paiements :

L'Agent comptable de chacun des établissements adhérents au groupement de commandes.

Fait à
En un exemplaire original
Le

Le candidat
(signature et cachet de l'entreprise)

E – ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ADMINISTRATION.

La présente offre est acceptée, et la signature des parties font du présent acte d'engagement la pièce principale du marché.

Le présent acte d'engagement comporte 3 annexes énumérées ci-après :

- le CCAP n° 19 / 01 du 27 août 2018 et l'annexe 1
- le CCTP n° 195 / 01 du 27 août 2018
- les annexes à l'acte d'engagement numérotées 1 et 2.1 et 2.2.

A Saint-Maur des Fossés, le

Pour le pouvoir adjudicateur
Le Proviseur coordonnateur du Groupement

F – NOTIFICATION AU TITULAIRE.

La notification transforme le projet de marché et le candidat en titulaire.
Elle consiste en la remise au titulaire d'une copie certifiée conforme à l'original du marché. Cette remise peut être opérée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit contre récépissé.

Date de notification du marché :

**ANNEXE n° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS TRAITANCE**

**Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément
Des conditions de paiement du contrat de sous-traitance (1)**

- Marché n°: 19-01 Lot n° 3 : Papier.

Objet du marché :

Titulaire :

Adresse :

- **PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :**

Nature :

Montant de base (TVA comprise) :

- **SOUS-TRAITANT :**

Nom ou raison sociale :

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

Numéro d'identification d'établissement (SIRET) :

Numéro d'inscription au registre du commerce :

Ou répertoire des métiers :

Adresse :

Compte à créditer : (joindre un RIB ou RIP) (établissement, agence ou centre, N° de compte)

Intitulé du compte ouvert :

N° de compte :

Clé RIB :

Code banque :

Code guichet :

- **CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :**

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date ou mois d'établissement des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes et retenues diverses : art. 5-3 du CCAP n°

Désignation de la Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des Marchés Publics :

Le Proviseur du Lycée Marcelin Berthelot

Désignation du Comptable assignataire des paiements :

L'Agent comptable du Lycée Marcelin Berthelot

Le Proviseur du Lycée Marcelin Berthelot

Le Titulaire

(1) Pièce jointe : déclaration en double exemplaire du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 (article 49 du Code des Marchés Publics)

ENGAGEMENT DU CANDIDAT – Lot n° 3

Le candidat est tenu de renseigner l'ensemble des cadres ci-dessous.

I - Délais

Conformément aux articles 2 et 3. du C.C.T.P. le candidat s'engage sur les délais suivants :

Délais normal de commande	indiquer le délai proposé (en heures)
Commande passée avant 12h00 du lundi au vendredi *	
Commande passée avant 16h00 du lundi au vendredi *	

* *Rayer la mention inutile*

Délais de livraison express	indiquer le délai proposé (en heures)
Commande passée avant 12h00 du lundi au vendredi	
SANS PRESTATION LOGISTIQUE (dépalettisation, rippeur ...)	

Délais d'urgence	indiquer le délai proposé (en heures)
Commande passée avant 12h00 du lundi au vendredi	
SANS PRESTATION LOGISTIQUE (dépalettisation, rippeur ...)	

II – Commandes et livraisons

Conformément à l'article 3 du C.C.T.P. le candidat précise s'il entend personnaliser les relations clients / fournisseur (*le cas échéant préciser le nom et les coordonnées de la personne dédiée*) :

	OUI*	NON*	<i>Précisions du candidat :</i>
Interlocuteur téléphonique dédié en cas de demandes de renseignements téléphoniques			
Interlocuteur téléphonique dédié en cas de passation de commandes			
Livreur dédié			

* *Rayer les mentions inutiles*

III – Reprises des articles :

Le candidat indiquera les conditions de reprises d'articles :

Reprise des articles même en cas d'erreur de la part du client	sans frais supplémentaire*	néant
Reprise des articles même en cas d'erreur de la part du client	avec frais supplémentaires*	montant des frais appliqués :

* *Rayer les mentions inutiles*

Marché n° 19 – 01

Lot n° 3 - Papier

A.E - Annexe n° 2.2

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES - BPU – Lot n° 3

Le candidat est tenu de renseigner l'ensemble des cadres ci-après

Désignation	Besoins estimés	P. U. HT	Conditionnement proposé	Observations
A4 - 80 gr blanc	22580			
A3 - 80 gr blanc	6290			
A4 - 80 gr couleur	2628			
A3 - 80 gr couleur	2502			
A4 - 80 gr recyclé	200			
A4 - 160gr couleur	10			